



Campagne pluies intenses méditerranéennes

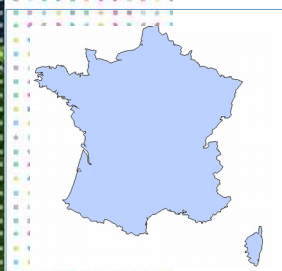
VALREAS
Le 11 septembre 2018

Direction
Départementale
des Territoires de
Vaucluse

La politique de prévention du risque d'inondation



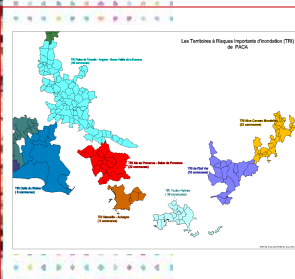
Au niveau européen : **consolidation d'une vision européenne et d'orientations communes** pour la gestion des risques d'inondation
DIRECTIVE 2007/60/CE du 23 octobre 2007
relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation



Au niveau national : réaffirmation des grandes lignes de la politique de gestion des inondations au travers d'une
Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation –
7 octobre 2014



Au niveau du Bassin Rhône Méditerranée (district) :
élaboration d'un **Plan de Gestion des Risques d'Inondation**,
en parallèle et cohérent avec le SDAGE – 7 décembre
2015



Identification de secteurs prioritaires pour la gestion des inondations
les **Territoires à Risque Important d'Inondation (TRI)** : qui font l'objet
de l'élaboration de stratégies territoriales de gestion : les **Stratégies
Locales de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)** sur un périmètre
élargi dans une logique de bassin versant mobilisant l'ensemble des
acteurs et s'appuyant sur un diagnostic territorial et des démarches
existantes



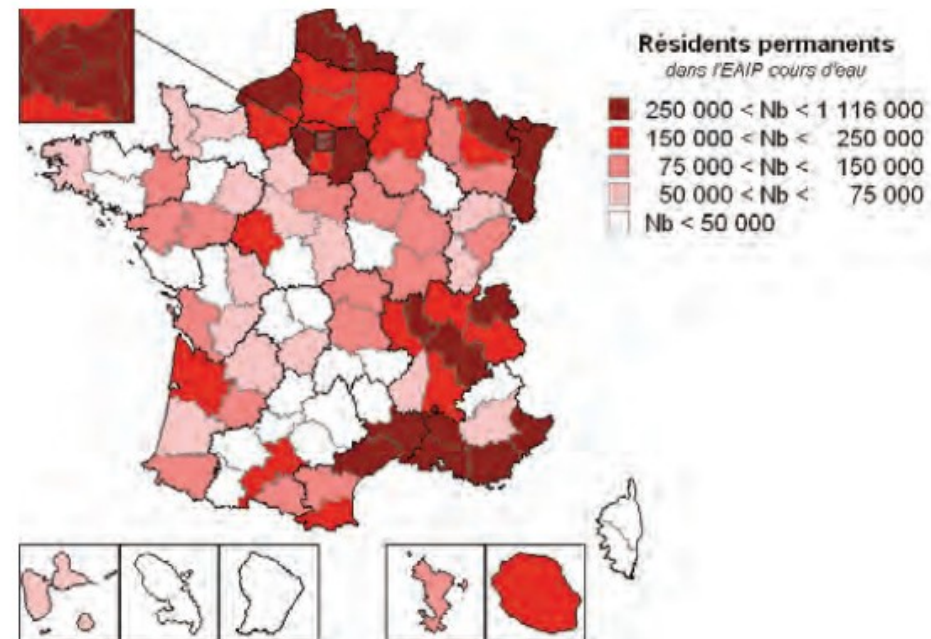
stratégie
nationale de
gestion des
risques
d'inondation

La stratégie nationale de gestion du risque d'inondation (SNGRI)

3 objectifs prioritaires

- **Objectif 1** : augmenter la sécurité des personnes exposées
- **Objectif 2** : stabiliser à court terme et réduire à moyen terme le coût des dommages liés à l'inondation
- **Objectif 3** : raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

L'arc
méditerranéen :
un territoire
particulièrement
impacté par le
risque
d'inondation



La stratégie nationale de gestion du risque d'inondation (SNGRI)

● 4 orientations stratégiques

- **Orientation 1** : développer la gouvernance et les maîtrises d'ouvrages (*compétence GEMAPI*) ;
- **Orientation 2** : aménager durablement les territoires (*les PPRi*) ;
- **Orientation 3** : mieux savoir pour mieux agir ;
- **Orientation 4** : apprendre à vivre avec les inondations (*gestion de crise : exemple des campings*).

Orientation 2 - aménager durablement les territoires

les PPR inondation en Vaucluse

● Plan de Prévention des Risques d'inondation : **outil de maîtrise de l'urbanisation** sur les territoires soumis à un risque majeur d'inondation

- Élaboré par le Préfet, en association avec les collectivités et en concertation avec le public
- Vaut servitude d'utilité publique, annexé au PLU
- Dans l'enveloppe de la crue de référence, vise les objectifs suivants
 - **Prévenir les risques humains**
 - **Maintenir le libre écoulement et la capacité d'expansion des crues**
 - **Prévenir les dommages aux biens et activités existants et futurs**

● Le PPRI

- **Identifie** les zones inondables
- **Evalue** leur niveau de risque
- **Définit** les règles d'urbanisme et de construction
- **Détermine** les mesures de protection à prendre par les collectivités et les particuliers

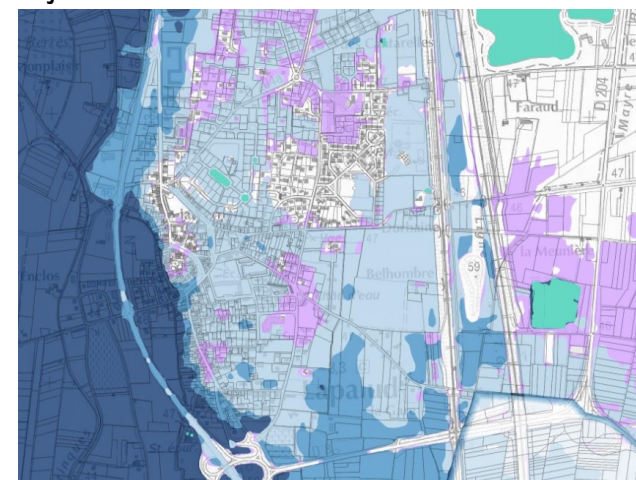
● Un PPRI comprend

1. des documents techniques :

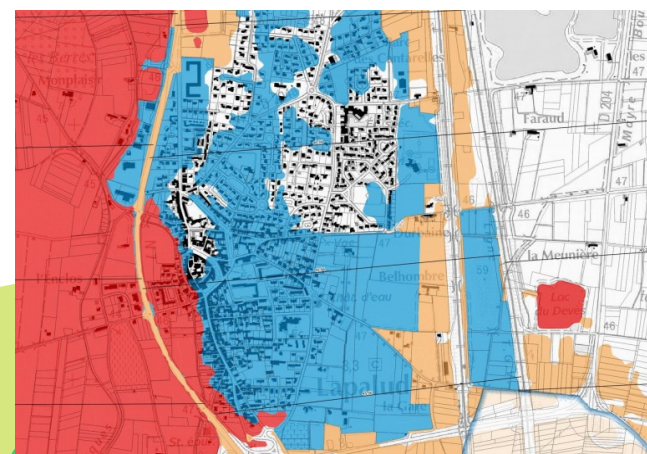
- cartes des aléas et des enjeux
- rapport de présentation explicitant le mode d'élaboration du PPRI

2. des documents opposables :

- carte de zonage
- règlement

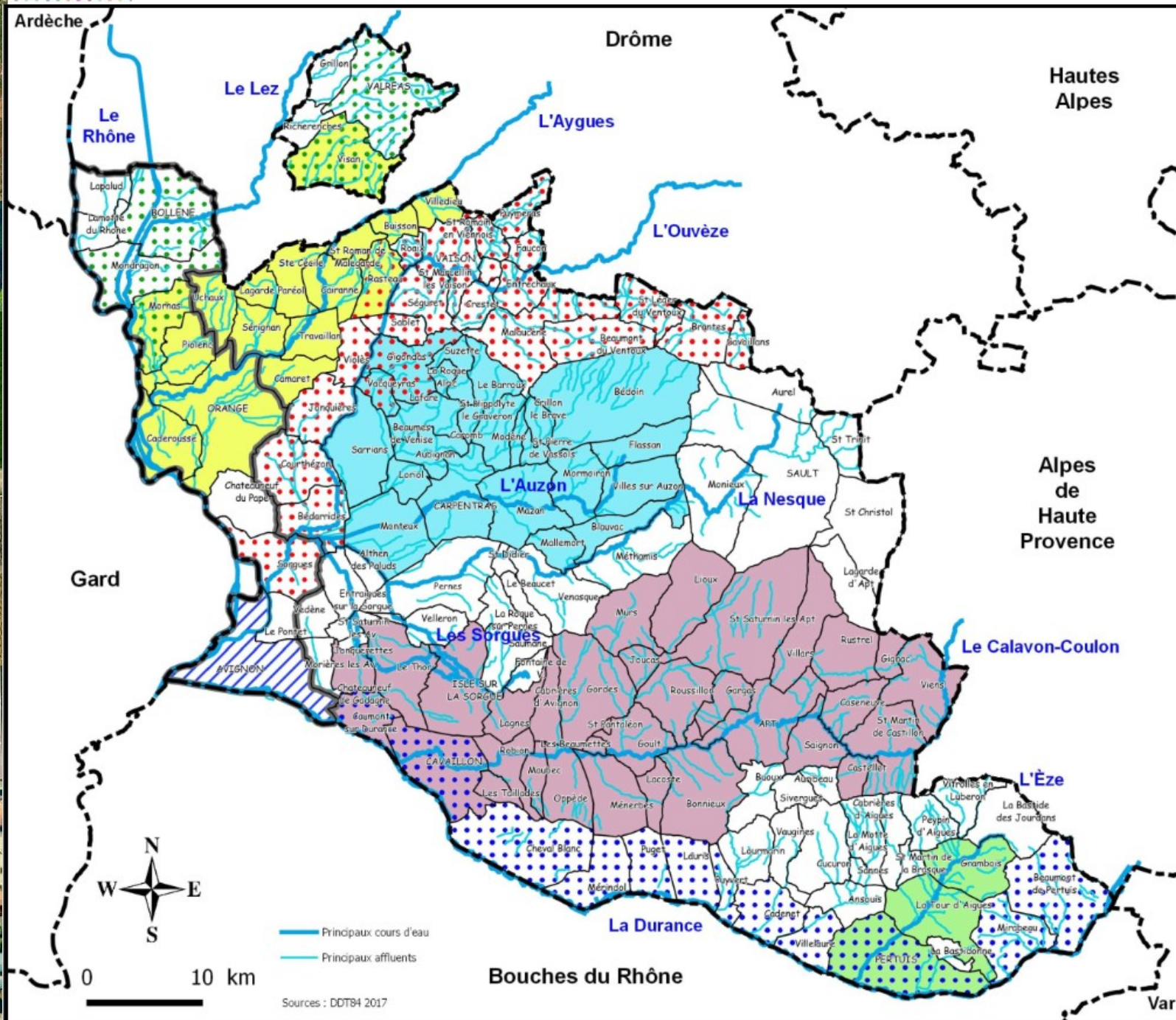


Aléas



Zonage

Orientation 2 : état des PPRi en VAUCLUSE




 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 direction
 départementale
 des Territoires
 Vaucluse

DDT 84
 Cité Administrative
 Av. du Septième Génie
 Avignon
 adresse postale :
 Services de l'État de Vaucluse
 DDT 84
 84905 Avignon cedex 9
 Tel : 04 88 17 85 00
 Fax: 04 88 17 85 85
 ddt@vaucluse.gouv.fr

ATLAS DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Les plans de prévention du risque d'inondation

-  PPRi du Lez
Approuvé le 13-12-06
-  PPRi du Rhône
Approuvé le 20-01-00
Révision prescrite le 07-05-02
-  PPRi de l'Auzouze
Approuvé le 24-02-16
-  PPRi de l'Ouvèze
Approuvé le 30-04-09
Modifié sur Bédarrides le 09-02-15
-  PPRi du sud-ouest Mont Ventoux
Approuvé le 30-07-07
-  PPRi du Calavon-Coulon
Prescrit le 26-07-02
-  PPRi de la Durance
Approuvé le 28-11-14 et le 03-06-16
sur Pertuis, Cavaillon et Cheval-Blanc
-  PPRi de la Durance
Prescrit le 07-12-11
PAC en cours
-  PPRi de l'Èze
Approuvé 23-05-01
Modifié sur Pertuis le 18-06-15
-  Limites de communes
-  Limites de départements

Sources : DDT84 2017

Orientation 4 - apprendre à vivre avec les inondations

la gestion de l'alerte dans les campings

- **33 campings** concernés par le risque d'inondation en Vaucluse
- Les campings sont **très vulnérables** en cas d'inondation
- En **Vaucluse**, un **suivi systématique** :
 - Depuis **1996** : **inventaire** des campings à risques
 - Mise en place d'un **cahier de prescriptions** pour chaque camping
 - Depuis **1998** : **visites périodiques de 3 ans** par la sous-commission de sécurité camping



Camping du Brégoux – Aubignan
22 septembre 1992 : **3 morts**

- Cette sous-commission est un lieu d'échange pour tous les acteurs concernés :
 - Écriture d'une **doctrine départementale**
 - Validation des cahiers de prescriptions
- Les **visites de sécurité de l'année 2018** ont néanmoins permis de constater qu'il était encore nécessaire de travailler sur :
 - Une **meilleure appropriation du risque** par les collectivités et les gestionnaires de campings
 - L'amélioration du **processus de connaissance et de diffusion des alertes** en les adaptant à la géographie locale
 - La création de liens entre la gestion de crise au niveau communal et sa déclinaison dans les terrains de campings : **détermination du seuil de déclenchement des évacuations**



des questions ?

Direction
Départementale
des Territoires de
Vaucluse